

# **DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2023**

à 14 h 30

# CONVOCATION

Les membres de l'association CHILDREN OF THE SUN sont conviés à

#### L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ANNUELLE :

- Ordre du jour :
  - Emargement de la liste des présents et vérifications des mandats
  - > Désignation du président de séance et du secrétaire
  - Rapport moral, présenté par le président
  - Rapport financier, présenté par le trésorier
  - Résolutions
  - Ouestions diverses
  - > Elections des membres du conseil d'administration

qui se tiendra au MANS (vous trouverez le plan joint).

7 rue de Claircigny
72000 LE MANS

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 2 mandats.

Je vous rappelle que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent s'exprimer par vote lors de l'assemblée générale, en vertu de l'article 12 des statuts.

Fait le 17/10/2023 à Le Mans.

Nelly BELLANGER,

Présidente



## INFORMATION

Avec cette invitation, vous trouverez le bulletin d'adhésion à Children Of The Sun.

## Pourquoi est-il important d'adhérer ? À quoi sert l'adhésion ?

Pour exister et fonctionner, COTS a besoin de recettes qui sont assurées par les cotisations des membres. Cette adhésion est effective pendant un an. Elle vous permet d'être membre, de pouvoir exprimer par vote votre opinion lors de l'assemblée générale, de pouvoir être informé des différentes manifestations organisées.

Il est également important de rappeler que l'influence d'une association dépend aussi du nombre de ses adhérents. Plus le nombre d'adhérents est important, plus l'association peut être entendue auprès de ses différents interlocuteurs...ce qui n'est pas négligeable!

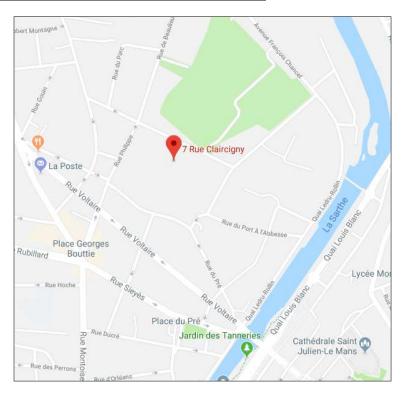
Le renouvellement annuel de l'adhésion est un gage de pérennité de COTS

Le montant annuel de la cotisation est de 38 € pour un couple et de 32 € pour une personne seule. Il ouvre droit à réduction fiscale (66%). A cet effet, un reçu fiscal vous est adressé en temps utile.

Merci pour votre soutien.

### Pour vous rendre à la Salle CLAIRCIGNY au MANS (72):







# ADHEREZ A CHILDREN OF THE SUN

J'adhère ou renouvelle mon adhésion à CHILDREN OF THE SUN pour l'année 2024

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de C.O.T.S.

Par virement: FR76 3004 7146 5200 0200 5840 140--BIC: CMCIFRPP Sur notre site Internet ; Rubrique Adhérer

- 38€ minimum (pour un couple)
- 32€ minimum (pour une personne seule)
- 3€ (pour un enfant adopté ayant atteint l'âge de la majorité)

# Bulletin de participation à l'Assemblée Générale du 03/12/2023

NOM	Prénom	
Adresse	······································	
Code Posta	IVille	
E – Mail	Tél. port	
	t) le règlement de la cotisation pour l'année 2024, d'un montant li ci-joint. Si virement indiquer votre nom et le motif (Adhésion ou D	
> assistera(	ont) à l'Assemblée Générale du 3 décembre 2023 oui 🗆	non.□
• si oui	merci de nous préciser: le nombre d'adultes:le nombre d'enfants:	(Ce bulletin de participation nous permettra de prévoir la quantité de brioche à acheter.)
porteuse de	, merci de remplir la partie suivante en <i>laissant en blanc le no</i> et pouvoir.  entation pouvant être faite par un membre adhérent qui ne peut toutefois être porteur	•
Je soussigné	, Mr ou Mme donne pouvoir à Mr ou Mme	
de me repré	senter à l'Assemblée générale de Children Of The Sun du 3 décem	bre 2023
	Fait à le	••••••
	Signature	